



Communiqué de presse

Paris, le 26 janvier 2016

Face à une situation économique encore perçue comme inquiétante, les dirigeants de PME limitent leurs projets d'investissement

A l'occasion de la 27e édition du baromètre sur le financement et l'accès au crédit des PME, KPMG et la CGPME reviennent sur 7 ans de perception de la conjoncture par les chefs d'entreprise, leur relation à l'investissement et leur accès au crédit.

Réalisé depuis 2009 par IFOP pour KPMG et la CGPME, le Baromètre du financement et de l'accès au crédit des PME permet de disposer d'une perspective riche sur la vision des dirigeants d'entreprises de 10 à 500 salariés sur l'économie, leur activité et leurs besoins et perceptions de l'accès aux financements bancaires.

L'inquiétude des chefs d'entreprise face à la situation économique, une constante depuis 2009

L'inquiétude des chefs d'entreprise pour l'économie française est fluctuante mais toujours nettement majoritaire depuis 7 ans. Partant d'un niveau très élevé en pleine crise des subprimes début 2009 (87 %), ces craintes ont ensuite diminué pour connaître un nouvel essor en mars et juin 2010 (respectivement 80 % et 85 % contre 72 % fin 2009-début 2010), marqués au plan européen par la crise grecque et plus largement par les crises des dettes de plusieurs pays de l'Union Européenne. Des améliorations avaient été ensuite observées ponctuellement en septembre 2010 (69 %), mai 2011 (66 %, score le plus faible enregistré en 7 ans) et mars 2012 (73 %). Depuis l'été 2012, cette inquiétude a toujours été mise en exergue par plus des trois quarts des dirigeants, atteignant même régulièrement les 90 % (80 % en moyenne sur 7 ans). Sur la dernière mesure réalisée du 7 au 13 janvier 2016, elle est en légère baisse par rapport au mois de septembre 2015, à 80 % (-3 points).



Le niveau de préoccupation des chefs d'entreprise pour leur propre activité n'apparaît que partiellement corrélé au regard porté sur l'économie française dans son ensemble. Les entreprises sont plus résilientes dans la mesure où les chiffres observés sont plus stables que ceux mesurant leur inquiétude face à la situation économique. Mesuré depuis fin 2011, il s'établit à un score majoritaire jusqu'en janvier 2015, à l'exception d'une brève embellie entre décembre 2011 et mars 2012. Depuis un an, cette inquiétude est repassée sous la barre symbolique des 50 % (45 % en janvier 2016).

« Depuis sept ans, le Baromètre KPMG-CGPME donne une vision, dans la durée, du niveau de confiance des chefs d'entreprise vis-à-vis de la situation économique mais également de leur propre activité, en identifiant la nature de leurs difficultés et en anticipant leurs projets d'investissements. C'est un Baromètre sur la santé du tissu économique français. En ce début d'année 2016, les dirigeants de PME limitent plus leurs investissements à cause de leur forte inquiétude sur la conjoncture générale qu'à cause des conditions d'accès au crédit » commente **Jacky Lintignat**, Directeur Général de KPMG.

La baisse du chiffre d'affaires et les hausses des coûts ou prix des fournisseurs, principales difficultés rencontrées par les chefs d'entreprise

La baisse du chiffre d'affaires et les hausses des coûts ou prix des fournisseurs sont les deux principales difficultés rencontrées par les dirigeants d'entreprise depuis 2009. De juin 2009 à juin 2010, une majorité des chefs d'entreprise peine à réaliser ses ventes tandis que les frais d'approvisionnement en matières premières, biens ou services s'avèrent moins préoccupants, voire inférieurs à 30 % lors des trois premières vagues du baromètre. A partir de septembre 2010, les frais engendrés par les fournisseurs s'accroissent plus nettement, avec une proportion de structures concernées dépassant le plus souvent 60 %.

En parallèle, les tensions en termes de chiffres d'affaires reculent jusqu'en mars 2012, avant de repartir à la hausse en juin 2012, avec des taux de citation majoritaires à partir de décembre 2012. Les difficultés liées à la facturation par les fournisseurs restent élevées mais tendent à reculer depuis fin 2012, et sont citées en minorité depuis septembre 2014.

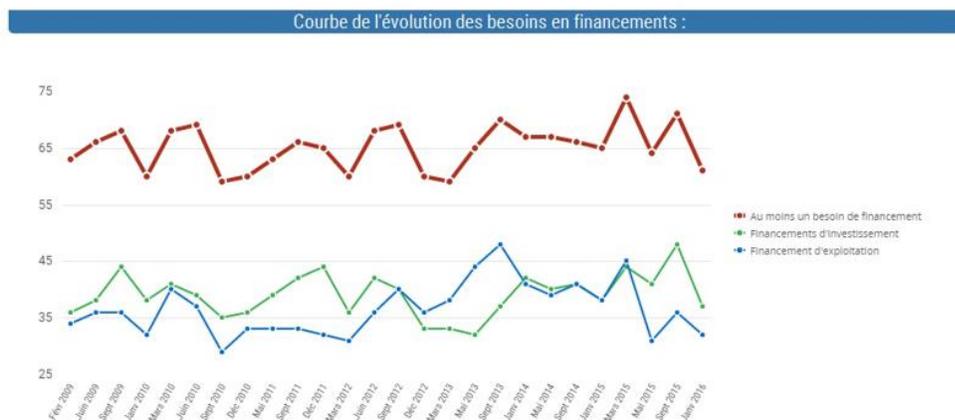
Les problèmes de trésorerie ou de financements concernent environ 30 % des PME, avec des embellies ponctuelles, notamment en septembre 2010 (21 %, -7 points par rapport à juin 2010), en mai 2013 (25%, -7 points par rapport à mars 2013), et avec une diminution sensible depuis le mois de septembre dernier.

En moyenne, 12 à 13 % des dirigeants déclarent ne rencontrer aucune difficulté spécifique, avec des scores plus élevés fin 2010 (19 % en septembre 2010 et 16 % en décembre 2010).

Sur la mesure de ce mois de janvier 2016, les baisses de chiffres d'affaires (45 %, -6 points en trois mois) et les hausses sur les prix des fournisseurs (44 %, -1 point) concernent une proportion similaires de chefs d'entreprise, tandis que les problèmes de trésorerie ou de financements se situent à un taux plancher (23 %, -3 points depuis septembre 2015 et -7 points depuis mai 2015).

Des besoins en financement d'investissement plus importants que les besoins en financement d'exploitation

Les besoins en financements des PME connaissent eux aussi des fluctuations, au global et dans leur répartition entre ceux concernant la trésorerie et ceux relatifs au développement de l'activité. En moyenne sur l'ensemble des vagues réalisées, 65 % des chefs d'entreprise expriment au moins un besoin de financement, avec des scores souvent plus élevés au mois de septembre (à l'exception de septembre 2010) et un niveau record en mars 2015 (74 %). Lors de cette 27^{ème} vague du baromètre, 61 % des dirigeants déclarent avoir au moins un souhait de financement, en recul de 10 points en quatre mois.



Les chefs d'entreprise désirant un crédit d'exploitation sont généralement légèrement moins nombreux que ceux envisageant un recours au prêt pour investir. Néanmoins, sur certaines périodes, la nécessité d'assurer sa trésorerie domine par rapport à celle de capitaliser sur son activité. Une telle tendance a notamment émergé en 2012, en particulier en mai (44 % contre 32 %) et septembre (48 % contre 37 %). En 2014 et jusqu'en mai 2015, une proportion équivalente d'entreprises voulait financer leur exploitation et leurs investissements. Depuis septembre 2015, le nombre d'entreprises mettant en exergue des besoins de crédits pour investir dépasse sensiblement celui des structures ayant des besoins de crédits de trésorerie ou d'escompte. Lors de cette dernière vague, l'intention de recourir au crédit recule en ce qui concerne son exploitation (32 %, -4 points par rapport à septembre 2015) et plus sensiblement s'agissant de ses investissements (37 %, -11 points).

Parmi les PME ayant l'intention de réaliser des investissements, une proportion accrue souhaite recourir au crédit pour remplacer ou entretenir leurs équipements, matériels ou locaux (67 %, +6 points) et/ou pour acquérir de nouveaux équipements ou véhicules (50 %, +11 points). La perspective de réaliser des innovations est en revanche en légère baisse (23 %, -2 points). De même, on constate un recul, à un taux plancher des souhaits d'acquisitions de développement (18 %, -8 points).

L'autocensure en matière de recours au crédit bancaire, particulièrement élevée en 2009 et 2010 avec des scores de 40 % à 48 %, s'est ensuite nettement réduite jusqu'en mars 2012 pour se stabiliser depuis autour de 35 %. Elle semble encore se réduire tendanciellement depuis 6 mois, puisque 29 % disaient s'être limités dans leurs demandes en mai 2015, 32 % en septembre 2015 et 28 % en janvier 2016.

7 chefs d'entreprise sur 10 disent faire l'objet d'au moins une mesure de durcissement d'accès au crédit de la part de leur banque

Du point de vue des dirigeants interrogés, les banques appliquent majoritairement des mesures faisant obstacle à l'accès aux crédits, environ sept sur dix se sentant généralement concernées par au moins une mesure de durcissement. Ce score était au plus bas en plein cœur de la crise de 2008-2009 (59 % en février 2009, 64 % en juin 2009). Il connaît régulièrement des infléchissements,

en particulier en décembre 2010 (64 %), septembre 2012 (66 %), mars 2013 (67 %) et lors de cette dernière vague d'enquête (67 %, -5 points depuis septembre).

L'action la plus citée est le financement avec des taux jugés élevés ou l'octroi d'un montant plus faible que celui demandé (jusqu'à 50 % en septembre 2011 et janvier 2014). En ce début d'année, elle est mise en avant par une proportion moindre qu'en moyenne et en recul par rapport au mois de septembre 2015 (41 %, -4 points). Les demandes de garanties supplémentaires figurent aussi parmi les mesures de restriction les plus employées par les banques (38 % en moyenne). Elle est en baisse en ce mois de janvier 2016 (30 %, -8 points en trois mois). En parallèle, un tiers des chefs d'entreprise environ soulignent en général l'exigence de cofinancements par leurs banques, cette pratique s'étant particulièrement appliquée de septembre 2009 à juin 2010, à l'instar des demandes de garantie qui reculent depuis 2014.

Malgré les difficultés rencontrées, une minorité de chefs d'entreprise envisage des évolutions dans les relations entretenues avec leur(s) banque(s). Ils sont cependant toujours plus nombreux à déclarer avoir l'intention d'examiner les conditions d'autres banques concurrentes qu'à vouloir réexaminer leurs lignes de crédit. L'appétence au changement s'est révélée particulièrement forte entre juin 2009 et mars 2010. Elle se situe à l'inverse aujourd'hui à ses niveaux les plus faibles enregistrés en sept ans, tant pour l'examen de la concurrence (38 %, -6 points depuis septembre) que pour la révision de ses lignes de crédit (33 %, -6 points).

Pour François Asselin, Président de la CGPME : « Sept ans plus tard, les réponses au financement court terme des PME n'ont pas été apportées. Le vrai sujet demeure celui de l'octroi de facilités de trésorerie pour couvrir les besoins de financement sur une très courte période (moins de trois mois). Les réponses existantes telles que l'affacturage demeurent imparfaites et de nouvelles perspectives telles que le financement participatif restent à construire réellement. Le paradoxe en ce début d'année 2016 s'inscrit plutôt dans le fait que les principaux indicateurs macroéconomiques sont au beau fixe sans que l'activité soit réellement repartie. Le taux de marge repasse au-dessus des 30 %, la parité euro-dollar n'a jamais été aussi favorable, le loyer de l'argent est quasi nul et le prix du baril à moins de 30 dollars a perdu 40 % en un an. Par nature, les chefs d'entreprise se veulent volontaristes mais soyons attentifs au risque d'un deuxième septembre 2008 »

1 PME sur 10 a été victime d'une cyberattaque en 2015

14 % des dirigeants de PME déclarent avoir déjà été victimes au moins une fois d'une cyberattaque dont 10% au cours de l'année qui vient de s'écouler. Sans surprise, cette proportion s'accroît avec la taille de l'entreprise, allant de 9 % parmi celles ayant moins de 50 salariés à 27 % pour celles employant entre 50 et 99 personnes et atteignant 41% au-delà de 100 salariés.

Méthodologie

- Echantillon de 402 dirigeants d'entreprises, représentatif des entreprises françaises de 10 à 500 salariés.
- La représentativité de l'échantillon a été assurée par un échantillonnage raisonné sur les quotas (taille salariale, secteur d'activité, région) et un redressement selon les données INSEE.
- Les interviews téléphoniques de ce baromètre ont eu lieu du 7 au 13 janvier 2016.
- Le baromètre du financement et de l'accès au crédit des PME est réalisé par l'Ifop depuis février 2009.

Contacts

Marion Giroud

mgiroud@kpmg.fr – 01 55 68 91 50 – 06 13 89 74 89

Hélène Carlander

hcarlander@kpmg.fr – 01 55 68 26 34 – 06 15 92 23 99

Soraya Djidel

communication@cgpme.fr – 01 47 62 73 79 / 31 – 06 73 67 89 41

KPMG France

Leader de l'audit et du conseil, KPMG France est membre de KPMG International, réseau de cabinets indépendants exerçant dans 155 pays. Nos 8 300 professionnels interviennent auprès des grands comptes internationaux, des ETI et des groupes familiaux, des TPE et dans différents secteurs de l'industrie, du commerce et des services financiers.

CGPME

1 650 000 entreprises représentées - 550 000 entreprises adhérentes

Par ses 123 Unions territoriales interprofessionnelles présentes dans toute la France, la CGPME permet l'accès à l'information. Dans le cadre de la défense des intérêts collectifs de ses adhérents, elle leur dispense assistance et conseil. Elle est également un lieu de rencontres, d'échanges d'expériences, de partage de savoir-faire pour les chefs d'entreprise.

Forte de ses 220 fédérations professionnelles, la CGPME est à l'origine de nombreux services qui simplifient la vie des entrepreneurs.

www.kpmg.fr

Énoncé en matière de confidentialité | Mentions légales



Informatique et liberté : vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (article 34 de la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978) en envoyant un email à l'adresse suivante : hcarlander@kpmg.fr

© 2016 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.